



LE MOUVEMENT OCCE



Ses origines

L'Office Central de la Coopération à l'Ecole a été créé en 1928, sous l'impulsion de membres de l'enseignement et de militants de la Coopération, adultes convaincus de la nécessité d'enseigner, dès l'école, les principes et les vertus de la Coopération, définie comme l'alternative non violente, à la fois au libéralisme et à la dictature du prolétariat.

Aujourd'hui

Fondé sous le double parrainage de Ferdinand Buisson (Directeur de l'Enseignement primaire) et de Charles Gide (professeur au Collège de France, économiste de la Coopération), l'OCCE est, aujourd'hui, la Fédération nationale des 101 Associations départementales qui réunissent les membres, personnes majeures ou mineures de l'enseignement public, regroupés en coopératives scolaires ou foyers coopératifs dans plus de 55 000 établissements. Dans le premier et le second degrés, les coopératives scolaires désignent les classes organisées pédagogiquement selon les principes de la Coopération à l'Ecole - méthode active d'éducation morale, civique et intellectuelle. Dans le second degré, les foyers coopératifs sont des groupements volontaires d'élèves, la plupart du temps au sein de clubs ou d'ateliers gérés par eux avec le concours des adultes en vue de la réalisation de projets communs.

Qu'est-ce que la pédagogie coopérative ?

S'appuyant sur un certain nombre de spécificités directement issues de la doctrine coopérative et associative (l'aide, l'entraide, le tutorat, la cotisation volontaire, le projet, le conseil de coopérative, par exemple), on peut définir la Coopération à l'Ecole comme un système cohérent de valeurs, d'attitudes et de pratiques donnant du sens à l'école et aux apprentissages.

D'autre part, grâce aux projets mis en œuvre en leur sein, qui sollicitent la participation réelle des élèves, les coopératives scolaires ont, depuis leur origine, contribué grandement à l'amélioration des conditions d'apprentissage en promouvant les méthodes actives d'éducation.

Qu'est-ce qu'un apprentissage coopératif ?

Aujourd'hui encore, les classes coopératives, les foyers coopératifs continuent à être de véritables laboratoires d'un "apprentissage autrement".

L'apprentissage coopératif, c'est un apprentissage construit ensemble, en interaction, un apprentissage qui se construit au travers d'une expérience active, qui implique la confrontation des points de vue, la justification des démarches, la validation des hypothèses.

Un apprentissage qui permet la construction active de connaissances, la découverte de l'autre et l'apprentissage du débat démocratique. S'il fallait synthétiser la Coopération à l'Ecole, cela serait: Apprendre et vivre en Coopération, c'est apprendre et vivre avec les autres, par les autres, pour les autres et non pas seul, contre les autres.

<http://www.occe32.net/textesFondamentaux.html>

<http://www.occe.coop/>